

**Informations médicales
avant réalisation d'une coloscopie**

Madame, Monsieur,

La coloscopie est une exploration visuelle qui sert à mettre en évidence des lésions du colon. Elle est utile à votre médecin pour déterminer l'origine des symptômes rencontrés chez votre enfant.

Afin que vous soyez clairement informé du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez.

Pourquoi choisir la coloscopie ?

C'est actuellement l'examen de référence pour mettre en évidence d'éventuelles lésions du colon. Elle permet également de les biopsier (prélèvement d'un fragment de tissu pour l'étudier au microscope) ou parfois les enlever (polypes...).

Toutefois, dans certains cas, l'examen peut être incomplet.

Un examen radiologique de l'intestin pourra alors compléter la coloscopie.

Comment enlève-t-on les polypes ?

Les polypes ont un peu la forme de champignons. Lorsque leur taille et leur implantation sur la paroi intestinale le permettent, les polypes peuvent être enlevés lors d'une coloscopie. On utilise le plus souvent une anse diathermique (une sorte de lasso) qui permet de sectionner ou de coaguler les polypes. Exceptionnellement, il sera nécessaire de faire une nouvelle coloscopie pour compléter le traitement.

Comment se préparer pour la coloscopie ?

Il faut être à jeun strict (sans manger, ni boire, même de l'eau), sauf avis contraire du médecin qui réalisera votre examen.

Le colon doit être parfaitement propre pour permettre un examen précis et réaliser les gestes thérapeutiques utiles. Pour ce faire, une " purge " est nécessaire avant l'examen.

Veuillez suivre à la lettre les instructions qui vous seront données pour cette préparation.

Malgré des consignes bien suivies, la préparation peut parfois s'avérer insuffisante et faire renoncer à la poursuite de l'examen. Celui-ci pourra alors être reprogrammé ou complété par un examen radiologique.

Comment va se dérouler la coloscopie ?

L'examen utilise un appareil souple appelé endoscope qui sera introduit par l'anus. Pendant l'examen, de l'air sera insufflé pour déplisser les parois. D'éventuels prélèvements seront réalisés en cours d'examen si votre médecin le juge nécessaire.

Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et l'ensemble des accessoires utilisés (pince à biopsies...) est stérilisé ou jeté (matériel à usage unique). Ces procédures font références pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

Pour améliorer la tolérance de l'examen, une anesthésie générale est programmée. Il est de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Votre enfant sera hospitalisé la veille au soir de l'examen ou le matin même et, sauf en cas de complications ou de surveillance particulière, il sortira le soir ou le lendemain de l'examen.

Quelles complications peuvent survenir pendant l'examen et lors du traitement ?

Tout acte médical, investigation, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Les complications de la coloscopie sont rares :

La perforation de la paroi intestinale peut rendre une opération nécessaire (avec ses propres risques),

L'hémorragie peut exceptionnellement nécessiter une intervention chirurgicale. Des transfusions de sang ou dérivés sanguins peuvent être nécessaires.

D'autres complications sont possibles, mais restent exceptionnelles, comme les troubles cardio-vasculaires et respiratoires, les infections.

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'endoscopie, mais peuvent également se révéler quelques jours après l'examen (douleurs abdominales, sang rouge dans les selles, fièvre, frissons).

Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin et/ou l'anesthésiste qui se sont occupés de vous et, en cas d'urgence (24 h/24), au numéro de téléphone suivant :

01 40 03 22 40 jusqu'à 17 h

puis au 01 40 03 20 00.

En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important de prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant ou, en cas d'absence, avec un médecin du SAMU (15 ou 112 depuis un téléphone portable).

Hôpital Robert Debré
48 Bd Sérurier. 75019 PARIS. 01 40 03 57 12
Service de Gastroentérologie, Nutrition Pédiatriques et Mucoviscidose
Pr Hugot

DECLARATION DE CONSENTEMENT ECLAIRE

(à conserver dans le dossier médical)

Je soussigné(e),

Madame.....

Monsieur.....

Certifie avoir pris connaissance de la fiche d'information concernant la coloscopie

qui sera réalisée par le Docteur

en date du

à mon enfant

Je déclare avoir reçu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant l'acte endoscopique.

Les signatures des 2 parents (et du patient s'il est majeur) sont indispensables :

.....

Mère

.....

Père

.....

Patient